

L'A.P.M.E.P. et le baccalauréat : Un outil de mobilisation depuis 1910

Éric Barbazo(*)

L'A.P.M.E.P. est créée lors d'une assemblée générale constituante le 30 octobre 1910 pour s'opposer à la volonté de refonte des programmes mis en place par la réforme de 1902. Le baccalauréat, diplôme encore réservé à la bourgeoisie, devient alors le moyen de promouvoir les idées de l'association. Cet article⁽¹⁾ présente le rapport qu'entretient l'association, dès les premières années de son existence, avec le baccalauréat et dont elle ne s'affranchira pas dans la suite de son histoire. D'une part, la position de l'A.P.M.E.P. envers la situation de formation des jeunes filles détermine un engagement humaniste et progressiste d'un nombre croissant de professeurs de mathématiques. D'autre part, un militantisme nouveau, engendré par la part plus importante que jouent les mathématiques dans la formation des jeunes garçons jusqu'au baccalauréat, favorise une prise de conscience des professeurs de l'enseignement secondaire envers « *l'étude des questions intéressant l'enseignement des mathématiques et la défense des intérêts professionnels de ses membres* » comme le stipule l'article 2 des statuts de l'A.P.M.E.P. publiés en décembre 1910.

Première partie : Le baccalauréat des jeunes filles

Parmi les deux premières questions mises à l'étude lors de la première assemblée générale de l'association en octobre 1910, figure « *la préparation aux divers baccalauréats dans les établissements d'enseignement secondaire de jeunes filles* »⁽²⁾. Cette question est proposée par Mme SALOMON⁽³⁾ selon les termes suivants : [1, p. 3]

La préparation aux baccalauréats scientifiques n'est point organisée dans la plupart des établissements d'enseignement secondaire de jeunes filles qui voient leurs élèves aller chercher cette préparation dans les établissements libres.

Ainsi, dès le début de son action, l'A.P.M.E.P. marque une ligne de conduite de sa réflexion inscrite dans l'esprit républicain de la loi *Camille Sée*⁽⁴⁾ de 1880 qui ouvre, 30 années auparavant aux jeunes filles, un accès à l'enseignement secondaire public. La toute jeune association place en exergue le devenir de l'enseignement secondaire féminin et on peut voir dans cette initiative une réelle prise en compte des

(*) barbazo@wanadoo.fr

(1) Publié en deux parties, la première partie est ici consacrée à l'enseignement féminin.

(2) L'autre question concerne les allègements du programme des classes de mathématiques A et B.

(3) Mme SALOMON est agrégée de sciences (agrégation des jeunes filles) en 1883. Elle est également Vice-Présidente de l'association.

(4) Loi du 21 décembre 1880 qui organise sur le plan national, l'enseignement secondaire public des jeunes filles.

problèmes spécifiques liés à l'enseignement des jeunes filles. En nommant une femme Vice-Présidente de l'association⁽⁵⁾, c'est bien un symbole fort qu'affiche l'A.P.M.E.P. en ce début du 20^{ème} siècle, quelques années seulement avant le déroulement de la Première Guerre Mondiale qui « *permettra aux femmes de montrer leurs capacités à prendre des responsabilités* » [9, p. 167]. C'est également un changement d'état d'esprit qui se manifeste, à la fois républicain et laïque, fortement sensibilisé par la loi de 1905 de séparation de l'Église et de l'État. En effet, la loi *Sée* a créé un enseignement féminin public « *avec une part modeste faite aux sciences* » [10] mais qui ne conduit pas au baccalauréat. La formation générale des jeunes filles en 1910 a finalement peu évolué et n'est pas satisfaisante puisqu'elle s'achève en particulier par le diplôme de fin d'étude qui « *ne sert à peu près à rien* » pour M. Ficquet, chargé d'un rapport pour l'A.P.M.E.P. [3, p. 18]. C'est donc dans cet esprit que l'A.P.M.E.P. déplore que la préparation au baccalauréat ne soit pas organisée dans la plupart des établissements publics. Le programme de mathématiques en vigueur à cette époque est clairement décrié par l'A.P.M.E.P et la question est jugée « *de la plus grande importance pour l'avenir des établissements secondaires féminins* » [1, p. 6], face à l'augmentation du nombre de jeunes filles qui souhaitent passer le baccalauréat dans les années qui précèdent la Guerre. Mais le chantier est vaste et difficile, d'autant que l'accès à la rigueur et à l'abstraction mathématiques est jugé plus difficile pour les esprits féminins que masculins, comme l'affirme sans concession la circulaire envoyée en 1907 par le Vice-Recteur de l'Académie de Paris aux professeurs de mathématiques des lycées de jeunes filles : [2, p. 324]

L'expérience a montré que l'emploi prématuré de la logique pure dans l'enseignement de la géométrie ne donne pas, pour la grande masse des élèves, de bons résultats. Les débutantes ne comprennent rien à cette rigueur extrême qui s'exerce sur des sujets dont elles ont l'intuition immédiatement [...] Si une telle façon de faire⁽⁶⁾ a pu être recommandée à juste titre dans les lycées de garçons, il n'est pas douteux qu'elle s'impose davantage encore dans les lycées de jeunes filles.

Ce constat montre, près de trente ans après la loi *Sée*, les difficultés institutionnelles que rencontrent encore les femmes pour accéder à l'enseignement scientifique théorique à l'aube du 20^{ème} siècle. Le pourcentage d'une classe d'âge de jeunes filles obtenant le baccalauréat est de l'ordre de 0,02 % en 1910 contre 2 % pour les garçons. Les programmes du diplôme de fin d'étude des lycées de jeunes filles ne sont pas adaptés pour le baccalauréat et « *il serait très utile de les réviser, non pour les augmenter, mais pour mieux répartir les matières et rendre l'enseignement des mathématiques plus intéressant et plus profitable à toutes* » d'après le rapport publié par l'A.P.M.E.P. [3, p 18 à 23]. C'est pour cela que l'association propose un programme détaillé applicable pour les cinq années de préparation dispensées dans les établissements de jeunes filles⁽⁷⁾. Le principe des

(5) Il y a 356 adhérents recensés dans le Bulletin n° 1, dont 26 femmes.

(6) Il est question ici à un recours systématique à l'expérience en géométrie.

(7) Ce n'est qu'en 1911 que l'arrêté du 18 juillet modifie le programme de quatrième année qui « *ne comporte que de la géométrie alors que les élèves auraient surtout besoin de s'exercer à la résolution de problèmes* » estime l'association.

cours obligatoires pendant la première partie des études et facultatif ensuite est conservé. Le contenu du programme proposé par l'association est composé de la géométrie dans l'espace (droites et plans parallèles, perpendicularité, prisme, parallélépipède, pyramide, cylindre et cône de révolution ainsi que la sphère), de l'algèbre (progressions, logarithmes) de l'arithmétique (critères de divisibilité et nombres premiers, fractions, carré et racine carrée et proportions). Toutefois, si le programme proposé est suffisant pour le baccalauréat latin-langues, il ne permet pas de résoudre le problème de la préparation aux baccalauréats scientifiques puisque le rapport avoue « *qu'il en faudrait bien davantage pour le baccalauréat sciences-langues* ».

L'association ne limite pas son action à cette seule étude qui souligne l'impossibilité de préparer aux baccalauréats scientifiques sans augmenter le temps de préparation. En 1913, la section lilloise de l'A.P.M.E.P. propose à l'assemblée générale de l'association : [4, p. 30]

Qu'on crée dans les lycées de jeunes filles une sixième année normale sans augmentation du programme.

Qu'il y ait des classes formant des cycles complets pour préparer tous les baccalauréats A, B, C et D dans les lycées de jeunes filles.

Que l'on ne réunisse dans une même classe que des élèves préparant le même examen.

Ces trois propositions lancent le projet d'un allongement de la scolarité en gardant une homogénéité dans les niveaux des classes préparant aux baccalauréats. Ce souci était déjà présent dans le rapport de M. Ficquet qui soulignait trois ans auparavant : « *à quoi bon encombrer les classes supérieures d'élèves qui ne s'intéressent pas aux mathématiques ou qui préfèrent travailler davantage les lettres ?* ». Cette initiative, en avance sur son temps, est reprise dans les différents Bulletins Verts de l'A.P.M.E.P. durant les années qui suivent. Mais il faut attendre 1924 avec la loi Bérard⁽⁸⁾, pour que la formation des jeunes filles comprenne une sixième année sans toutefois rattraper le décalage existant entre les programmes. Le problème de la formation aux baccalauréats n'est donc toujours pas réglé et de plus en plus de jeunes filles essaient d'intégrer des formations dans les lycées de garçons. Jusqu'en 1928, date d'unification complète des enseignements féminins et masculins⁽⁹⁾, l'association milite pour l'admission dans les établissements secondaires de garçons, des jeunes filles qui souhaitent préparer le baccalauréat. Ainsi, en avril 1922, Charles BIOCHE, alors président de l'association, propose à l'assemblée générale de demander « *l'admission des jeunes filles dans certaines classes des établissements secondaires de garçons (mathématiques spéciales, mathématiques AB)* ». [5, p 92]⁽¹⁰⁾. Cette admission devient effective par la circulaire

(8) Léon Bérard est ministre de l'Instruction publique du 27/11/1919 au 20/01/1920 et du 16/01/1921 au 30/03/1924

(9) La référence incontournable est [6].

(10) Cette demande est renouvelée dans [7, p. 113] et [8, p. 136]. Dans ce dernier, la demande s'élargit aux concours de l'École Centrale et de l'Agrégation de l'enseignement secondaire des jeunes filles. Cette dernière demande qui ne peut être traitée ici pour des raisons de longueur, reste d'actualité dans le Bulletin Vert jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale.

ministérielle du 10 décembre 1923 qui préconise toutefois des mesures de prudence dans les autorisations qui peuvent être accordées.

On peut voir dans ces différentes actions, le début du processus d'émancipation des femmes, initié par le droit à un enseignement laïque que leur a conféré la loi *Camille Sée* trente années auparavant. Cet élan est incontestablement accéléré par la Première Guerre Mondiale qui donne aux femmes une place nouvelle dans la société française. Dès la première décennie de son existence, l'A.P.M.E.P. participe à ce mouvement à travers son engagement pour l'accès au baccalauréat et contribue ainsi à l'augmentation significative du pourcentage⁽¹¹⁾ de jeunes filles qui obtiennent ce diplôme.

À suivre...

Bibliographie :

- [1] Bulletin Vert n° 1, Décembre 1910.
- [2] *L'Enseignement mathématique*, Volume 9, 1907.
- [3] Bulletin Vert n° 2, Mars 1911.
- [4] Bulletin Vert n° 13, Décembre 1913.
- [5] Bulletin Vert n° 25, Avril 1922.
- [6] HULIN Nicole, *Les Femmes et l'enseignement scientifique*, Paris, PUF, 2002.
- [7] Bulletin Vert n° 30, Avril 1923.
- [8] Bulletin Vert n° 31, Juin 1923.
- [9] WINOCK Michel, *La belle époque, La France de 1900 à 1914*, Perrin, 2003.
- [10] HULIN Nicole, *Les mathématiques et l'enseignement féminin en France*, Bulletin de l'Union des Professeurs de Spéciales, n° 197, janvier 2002.

(11) Le pourcentage est de 0,02 % et atteint 1,2% après la réforme de 1925. Dans le même temps, celui des garçons passe de 2 à 1%.